



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 42300

Texte de la question

M. Claude Goasguen interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la place de la littérature québécoise dans les programmes scolaires français. Il s'inquiète que cette littérature illustre, riche de nombreux écrivains, poètes, chansonniers, ne trouve pas plus de place dans l'enseignement du français. Il regrette que l'éventail des oeuvres étudiées dans les manuels de français et analysées au cours des examens ne s'ouvre pas davantage aux autres littératures francophones, dont le Québec est un des plus vaillants et des plus talentueux exemples. Introduire la littérature québécoise dans les programmes du CAPES et de l'agrégation permettrait de montrer que le français ne s'arrête pas aux limites de l'Hexagone, et que la langue française est vivante et enrichissante, et a vocation à une certaine universalité. La diversité culturelle passe aussi par l'épanouissement de notre langue à l'étranger, et le Québec, terre francophone en Amérique, est à ce sujet un allié de marque. Il souhaiterait connaître les mesures qui pourraient remédier à cet état de fait.

Texte de la réponse

Les programmes de français de collège et de lycée, à l'exception de ceux de la classe terminale littéraire, n'imposent aucune liste d'oeuvres mais définissent des types de textes à aborder selon leur genre, leur époque, leur registre.... L'enseignant choisit en fonction de son projet pédagogique et de ses classes les ouvrages étudiés en classe et ceux dont il conseille la lecture. La littérature québécoise ne saurait donc être un objet d'étude prescrit au plan national. Mais rien n'interdit à un enseignant de français de travailler sur la littérature francophone, bien au contraire. En effet, les documents d'accompagnement des programmes de français à l'usage des enseignants préconisent l'étude de la littérature francophone à tous les niveaux d'enseignement. La littérature québécoise a donc toute sa place dans notre enseignement.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42300

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4601

Réponse publiée le : 10 août 2004, page 6297